

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le lundi 26 septembre à 18 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Gino Jean – Directeur
- Madame Julie Mailhot-Parent
- Monsieur Marc-André Gauthier– Parent
- Monsieur Ludovic Paré – Parent
- Madame Marie-Hélène Courchesne – Parent
- Monsieur Jean-François Perras - Parent
- Madame Marie-Claude Gravel- Enseignante
- Madame Valérie Luneau – Enseignante
- Madame Chantal Laliberté- Enseignante
- Madame Julie Péloquin - TES
- Madame Sophie Dussault – Professionnelle
- Madame Annie Boulerice – Technicienne service de garde

ÉTAIT ABSENTE : Madame Jessica Charbonneau-L-Parent

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Gino Jean, Directeur, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Ordre du jour

Résolution 2022-09-26 (CÉ-01)

L'ordre du jour est lu par M Gino Jean

➤ Il est proposé par Madame Julie Mailhot, et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé en ajoutant un point 7.4 au varia :
Amélioration de la cour d'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal – CÉ du 20 juin 2022

Résolution 2022-09-26(CÉ-02)

Aux points 2,6.3,6.2,14.1 et 14.2 des corrections de grammaire ont été apportées.

➤ Il est proposé par : Chantal Laliberté

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 20 juin 2022 soit adopté en corrigeant les fautes d'orthographe suivantes :

2. Enlever le trait d'union entre Julie-Péloquin et ajouter un **S** à remerciements**S**

6.2 Ajouter dans le libellé : **(version finale)** au lieu de **final**

6.3 Modification du texte : Que si les enseignants donnent leur accord, l'assemblée générale de parents et la première rencontre de parents se déroulera le jeudi 8 septembre 2022, soit adopté tel que proposée

14.1 Ajouter des **S** à remerciements**S**

14.2 Enlever un **S** à service**S** de garde

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Aucune

5. Organisation du conseil d'établissement 2022-2023

Résolution 2022-09-26(CÉ-03)

5.1 Nomination au poste de secrétaire du conseil d'établissement;

Le poste de secrétaire revient à madame Valérie Luneau.

➤ Il est proposé par : Madame Marie-Claude Gravel

Que le poste de secrétaire revienne à madame Valérie Luneau et qui soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Élection à la présidence et à la vice-présidence;

5.2.1 Procédure d'élection;

Résolution 2022-09-26(CÉ-04)

Mme Marie-Hélène Courchesne se propose à la présidence du conseil d'établissement et M Marc-André Gauthier se propose à la vice-présidence.

- Il est proposé par M Ludovic Paré de nommer à la présidence Mme Courchesne et M Jean-François Perras propose de nommer M Gauthier comme vice-président.

Que les fonctions de présidence et de vice-présidence soient adoptées telles que proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Nomination au comité de parents;

Résolution 2022-09-26(CÉ-05)

Monsieur Gauthier se propose pour faire partie du comité de parents du centre de services des Hautes-Rivières et Mme Mailhot se propose comme parent substitut.

- Proposé par : Chantal Laliberté

Que les nominations soient adoptées telles que proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Fonction et pouvoirs du conseil d'établissement;

Présentation du document « Rôles et fonctions d'un conseil d'établissement » par Mme Courchesne et M Jean.

5.5 Budget de fonctionnement (adoption);

Résolution 2022-09-26(CÉ-06)

Le budget est de 500,00\$ pour l'année scolaire 2022-2023 et il servira pour défrayer les frais de garde.

Proposé par : Annie Boulerice

Que le budget soit accordé tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Dénonciation d'intérêts et transmission de renseignements;

La feuille de dénonciation est à remplir par les membres du conseil d'établissement qui pourraient être en conflit d'intérêts.

5.7 Règles de régie interne (adoption) :

Résolution 2022-09-26(CÉ-07)

Présentation du document de règles de régie interne.

➤ Proposé par : Annie Boulerice

Que le document de la régie interne soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Représentant de la communauté

Résolution 2022-09-26(CÉ-08)

Les membres du conseil d'établissement discutent de la représentativité de la communauté au conseil d'établissement Il est suggéré de nommer Mme Émilie Lanteigne comme membre de la communauté.

➤ Proposé par : Julie Péloquin

Que Mme Émilie Lanteigne soit la représentante de la communauté au conseil d'établissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9 Calendrier des réunions (adoption);

Résolution 2022-09-26(CÉ-09)

Les membres du conseil d'établissement discutent de la proposition de la direction concernant les dates des séances du conseil d'établissement. Il est convenu d'accepter le calendrier des rencontres suivant :

| Séance | Date de la rencontre |
|-----------------|----------------------|
| Cons. établis.1 | 26 septembre 2022 |
| Cons. établis.2 | 24 octobre 2022 |
| Cons. établis.3 | 19 décembre 2022 |
| Cons. établis.4 | 6 février 2023 |
| Cons. établis.5 | 20 mars 2022 |
| Cons. établis.6 | 24 avril 2023 |
| Cons. établis.7 | 29 mai 2023 |
| Cons. établis.8 | 19 juin 2023 |

➤ Proposé par : Jean-François Perras

Que les membres du conseil d'établissement acceptent le calendrier des huit séances du conseil d'établissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources éducatives;

6.1 Organisation scolaire

6.1.1 Clientèle au 30 septembre 2022;

Nous avons 449 élèves à ce jour.

6.2 Formation d'un OPP et l'implication dans la vie de l'école;

M Gauthier fait un résumé de la première rencontre (ex : classe extérieure, levée de fonds et banc de l'amitié). La prochaine rencontre aura lieu le 4 octobre 2022.

6.3 Services offerts aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023 et les différentes mesures de soutien;

Les services sont maintenant tous comblés;

- Psychoéducatrice : Mme Yolande Robert
- Orthopédagogue 20 % : Mme Camille Morin (Maternelle)
- Orthophoniste : 2 jours : Mme Noémie Roy
- Ergothérapeute : 1 jour : Gabrièle Beaudoin
- TES : ½ Temps (Mme Sonia Corriveau-Millier) et 32h (Mme Julie Péloquin).

7. Vie scolaire

7.1 Activités connues jusqu'à présent (approbation art.87) (document séance tenante)

Résolution 2022-09-26(CÉ-10)

- Présentation des rencontres sportives
- Présentation des sorties (voir document).

Prochaine rencontre le 24 octobre 2022, on devra déterminer un montant maximum à payer pour les sorties par les parents.

Proposé par : Sophie Dussault pour le calendrier des rencontres sportives et madame Marie-Claude Gravel pour les sorties.

Que les rencontres sportives ainsi que les sorties soient adoptées telles que proposées.

7.2 Travaux et mandats du conseil d'établissement durant l'année;

Le projet éducatif est à revoir cette année et il doit être lié au PEVR du centre de services.

7.3 Débarcadère scolaire;

La ville refuse d'asphalter le débarcadère pour le moment. Les discussions doivent se poursuivre.

7.4 Amélioration de la cour d'école;

Projet classe extérieure : projet à prévoir pour cette année, le ministère peut offrir jusqu'à 60% des coûts.

8. Ressources humaines;

8.1 Manque de ressources professionnelles.

La banque de réserve pour la suppléance est vide (ex : surveillances, SDG, autres)

9. Mot de la représentante au comité de parents

Rien à signaler

10. Mot de la représentante des enseignants/enseignantes

Retour sur le thème de la rentrée M./MME, Samuel Chouinard, ciné-parc extérieur et les élections en classe de 5^e année.

11. Mot de la représentante du service de garde;

Nous avons pour le SDG :

- 169 élèves réguliers
- 200 élèves le midi
- 70-80 lors des journées pédagogiques.

12. Correspondance reçue

Rien à signaler

13. Correspondance envoyée et à venir

13.1 Facture des frais de garde du dîner

Les facturations seront envoyées prochainement pour les dîneurs, et pour les frais de la rentrée, un avis sera envoyé dans la première semaine d'octobre.

13.2 Première communication aux parents

La première communication sera envoyée au plus tard le 15 octobre 2022, et sera disponible sur Mozaik ainsi que papier.

14. **Varia**

Rien à signaler

15. **Date et heure de la prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra le 24 octobre 2022

16. **Levée de la séance**

Résolution 2022-09-26 (CÉ-11)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

➤ Il est proposé par Madame Annie Boulerice, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Présidente du CÉ



La direction

